



Rapport de conformité sur l'accessibilité

Vous pouvez utiliser un seul formulaire afin de produire un rapport de conformité sur l'accessibilité pour jusqu'à 20 organismes. À cette fin, vous aurez besoin, pour chaque organisme, des renseignements suivants :

- dénomination sociale
- numéro d'entreprise (NE9) ou identificateur de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO)
- nombre d'employés en Ontario
- adresse

Pour chaque organisme, les renseignements ci-dessous doivent être identiques :

- catégorie d'organisme
- répartition du nombre d'employés (p. ex. 20 à 49, 50+)
- certificateur
- réponses à toutes les questions sur la conformité à l'accessibilité

Si ce n'est pas le cas, vous devez remplir un formulaire distinct pour chaque organisme.

Renseignements sur l'organisme

Tableau 1 : Catégorie de l'organisme, répartition du nombre d'employés et année de déclaration

Catégorie d'organisme (obligatoire)	Répartition du nombre d'employés (obligatoire)	Année de déclaration (obligatoire)
Organisation désignée du secteur public	50 employés et plus	Année de déclaration 2025

Détails de l'entreprise

Comment compter vos employés?

Pour compter votre nombre d'employés, incluez tous les :

- employés à temps plein
- employés à temps partiel
- employés saisonniers
- employés contractuels

Ne comptez pas les :

- employés en dehors de l'Ontario
- bénévoles
- entrepreneurs indépendants
- les organisations qui emploient zéro (0) personne ne sont pas tenues de déposer un rapport sur l'accessibilité et doivent plutôt déposer une mise à jour du profil de leur organisation.

Comment trouver mon numéro d'entreprise de l'ARC?

Vous pouvez trouver votre numéro NE9 en :

- ouvrant une session dans Mon dossier d'entreprise de l'ARC
- consultant votre compte TPS/TVH ou Votre avis de cotisation des sociétés sous Détails concernant l'avis
- consultant votre avis de crédit pour la TPS/TVH
- Pour en savoir plus, reportez-vous à Inscription d'une entreprise auprès de l'ARC — Numéro d'entreprise — Canada.ca (https://www.canada.ca/fr/services/impots/inscription-entreprise.html?utm_campaign=not-applicable&utm_medium=vanity-url&utm_source=canada-ca_business-number)

Comment trouver votre industrie?

Vous pouvez effectuer des recherches sur les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) en utilisant le site Web de Statistique Canada (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553).

Tableau 2 : Détails de chaque organisme (20 au maximum)

Numéro d'unité	Dénomination sociale de l'organisme (obligatoire)	Nombre d'employés en Ontario (obligatoire)	Numéro d'entreprise (EN9) ou identificateur LAPHO (obligatoire)	Nom commercial/ dénomination sociale	Secteur de l'organisme (obligatoire)	Sous-secteur (obligatoire)	Groupe industriel (obligatoire)
Unité n° 1	Métiers spécialisés Ontario	226	AD100252	Métiers spécialisés Ontario	91 — Administrations publiques	912 — Administrations publiques provinciales et territoriales	9129 — Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales

Adresse commerciale

Adresse permettant de transmettre la correspondance à l'administrateur/au cadre dirigeant qui est responsable de la conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Tableau 3 : Adresse commerciale de chaque organisme (20 au maximum)

Numéro d'unité	Dénomination sociale de l'organisme (obligatoire)	Ligne d'adresse 1 (obligatoire)	Ligne d'adresse 2	Ville (obligatoire)	Province ou État (obligatoire)	Code postal ou code Zip (obligatoire)	Pays (obligatoire)
Unité n° 1	Métiers spécialisés Ontario	601, 201 City Centre Drive		Mississauga	ON (Ontario)	L5B 2T4	Canada

Adresse de correspondance

Adresse permettant de transmettre la correspondance à la personne responsable de coordonner les activités de conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Tableau 4 : Adresse de correspondance de chaque entreprise (20 au maximum)

Numéro d'unité	Dénomination sociale de l'organisme (obligatoire)	Ligne d'adresse 1 (obligatoire)	Ligne d'adresse 2	Ville (obligatoire)	Province ou État (obligatoire)	Code postal ou code Zip (obligatoire)	Pays (obligatoire)
Unité n° 1	Métiers spécialisés Ontario	CASE POSTALE 2354	CSP SQ1 Shoppers	Mississauga	ON (Ontario)	L5B 3C8	Canada

Comprendre vos obligations en matière d'accessibilité

Avant de commencer à remplir votre rapport, vous pouvez obtenir de l'information sur vos obligations en matière d'accessibilité à [ontario.ca/accessibilité](https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario) (<https://www.ontario.ca/fr/page/accessibilite-en-ontario>).

D'autres exigences en matière d'accessibilité s'appliquent si vous êtes :

- un conseil de bibliothèque (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-7>)
- un producteur de matériel pédagogique (p. ex. des manuels scolaires) (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-6>)
- un établissement d'enseignement (p. ex. commission scolaire, collège, université ou école) (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-rendre-linformation-accessible#section-6>)
- une municipalité (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public>)

Votre organisme est-il une municipalité? (obligatoire) Oui Non (Si la réponse est Non, veuillez aller à la section de l'attestation)

Votre municipalité présente-t-elle ce rapport pour le compte de conseils locaux (p. ex. conseil de bibliothèque, commission de police)? (obligatoire)

Yes Non (Si la réponse est Non, veuillez aller à la section de l'attestation ci-dessous)

Si vous êtes une municipalité qui présentez ce rapport et que vous le faites pour le compte de conseils locaux, veuillez inscrire leur nom ci-dessous.



Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
Renseignements sur chaque conseil

Rapport de conformité sur l'accessibilité des organisations désignées du secteur public

Veuillez noter que vous pouvez indiquer jusqu'à 20 conseils.

Tableau 5 : Renseignements sur chaque conseil (20 au maximum)

Numéro d'unité	Nom du conseil (obligatoire)	Type de conseil (obligatoire) (p. ex. commission de police, conseil de bibliothèque, autre [veuillez préciser])	Date de l'ajout (obligatoire) (aaaa-mm-jj)

Attestation concernant le rapport de conformité sur l'accessibilité

L'article 15 de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* exige que les rapports sur l'accessibilité englobent une déclaration attestant que tous les renseignements exigés ont été fournis et qu'ils sont exacts. Ces rapports doivent être signés par une personne qui a le pouvoir de lier l'organisme/les organismes.

Remarque : Est coupable d'une infraction à la Loi toute personne qui fournit des renseignements faux ou trompeurs dans un rapport sur l'accessibilité aux termes de la LAPHO.

Le certificateur peut désigner une personne-ressource principale pour permettre au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité de communiquer avec l'organisme. Sinon, le certificateur sera le représentant de l'organisme.

Certificateur : une personne qui peut lier légalement l'organisme/les organismes.

Personne-ressource principale : la personne qui représentera le principal point de contact en ce qui concerne les problèmes d'accessibilité.

Attestation

J'atteste que tous les renseignements sont exacts et que j'ai le pouvoir de lier l'organisation (obligatoire)

Date d'attestation (aaaa-mm-jj) (obligatoire) 2025-12-22

Tableau 6 : Renseignements sur le certificateur

Nom de famille (obligatoire)	Prénom (obligatoire)	Titre du poste (obligatoire)	Numéro de téléphone d'affaires (obligatoire)	Numéro de poste téléphonique	Adresse courriel (obligatoire)	Autre numéro de téléphone	Numéro de poste téléphonique	Numéro de télécopieur
White	Candice	Directrice générale	437-331-4534		Candice.White@skilledtradesontario.ca			

 Personne-ressource principale de l'organisme/des organismes
 Cochez si la personne-ressource principale est la même que le certificateur

Tableau 7 : Renseignements sur la principale personne-ressource

Nom de famille (obligatoire)	Prénom (obligatoire)	Titre du poste (obligatoire)	Numéro de téléphone d'affaires (obligatoire)	Numéro de poste téléphonique	Adresse courriel (obligatoire)	Autre numéro de téléphone	Numéro de poste téléphonique	Numéro de télécopieur
Rengan	Guru	Directeur	742-688-3896		guru.rengan@skilledtradesontario.ca			



Questions sur la conformité

Exigences générales

Votre organisme est-il en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans la section Dispositions générales? Yes No

Ressources pour la question

- Lisez le Règlement de l'Ontario 191/11, Partie I : Dispositions générales (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK0> ↗)
- Informez-vous sur vos exigences pour la question 1 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public> ↗)
- Exemple de politique en matière d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00090> ↗)
- Plan d'accessibilité pluriannuel des organisations désignées du secteur public (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00120> ↗)
- Liste de contrôle pour les exigences de formation en matière d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00092> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

Oui, MSO se conforme pleinement à toutes les exigences applicables énoncées dans la section Dispositions générales — principalement la politique en matière d'accessibilité, le matériel de formation, la planification pluriannuelle de l'accessibilité, etc.

Normes pour l'information et les communications

Votre organisme est-il en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'information et les communications?

Yes No

Ressources pour la question

- Lisez le Règlement de l'Ontario 191/11, Partie II : Normes pour l'information et les communications (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK8> ↗)
- Liste de contrôle pour les ressources et le matériel didactique et de formation accessibles (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00119> ↗)
- World Wide Web Consortium — Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (<https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/wcag/fr/> ↗)



- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

Oui, MSO se conforme pleinement à toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour l'information et les communications.

Normes d'emploi

Votre organisme est-il en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes d'emploi? Yes No

Ressources pour la question

- Lisez le Règlement de l'Ontario 191/11, Partie III : Normes d'emploi (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK20> ↗)
- Informez-vous sur vos exigences pour la question 3 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-8> ↗)
- Exemple de plan et de modèle d'aide au retour au travail (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/0047> ↗)
- Exemple de plan et de modèle d'accommodement (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/0048> ↗)
- Fournir de l'information d'urgence accessible aux employés (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00032> ↗)
- Processus de recrutement accessible (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00031> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

Oui, MSO se conforme pleinement à toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes d'emploi.

Normes de transport

- Votre organisme offre-t-il des services de transport, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers? Oui Non

Ressources pour la question

Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité**Rapport de conformité sur l'accessibilité des organisations désignées du secteur public**

- Lisez le Règlement de l'Ontario 191/11, Partie IV : Normes pour le transport (<https://www.ontario.ca/laws/regulation/110191#BK34> ↗)
- Informez-vous sur vos exigences pour la question 4 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilitehttps://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK34-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-10> ↗)
- Guide de référence des normes de transport (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00336> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

MSO n'offre pas des services de transport, ni directement ni par l'intermédiaire d'un tiers.

Normes pour la conception des espaces publics

Votre organisme est-il en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour la conception des espaces publics?

Oui Non

Ressources pour la question

- Lisez le Règlement de l'Ontario 191/11, Partie IV.1 : Normes pour la conception des espaces publics (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK91> ↗)
- Informez-vous sur les exigences pour la question 5 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-11> ↗)
- Guide de référence sur les normes pour la conception des espaces publics (NCEP) (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00335> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

Oui, MSO est en conformité dans ce domaine.

Normes pour les services à la clientèle

Votre organisme est-il en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour les services à la clientèle? Yes No

Ressources pour la question

- Lisez le règlement de l'Ontario 191/11, Partie IV.2 : Normes pour les services à la clientèle (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/110191#BK148> ↗)
- Informez-vous sur vos exigences pour la question 6 (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-en-matiere-daccessibilite-pour-les-organismes-du-secteur-public#section-6> ↗)
- Liste de vérification des normes d'accessibilité (<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/on00125> ↗)

Commentaires au sujet de la question (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour étayer votre réponse.)

Oui, MSO se conforme pleinement à toutes les exigences applicables énoncées dans les Normes pour les services à la clientèle.